



QUE SIGNIFIE C2 TE S2 ?

EN 12004-1

La norme EN 12004-1 décrit les colles carrelage et leur classification. Elle s'applique aux colles carrelage à base de ciment « C » pour les carrelages en céramique, aux colles à dispersion « D » et aux colles à résine époxy « R ». Le chiffre 1 indique qu'il s'agit d'une colle carrelage normale, le chiffre 2 correspond à une colle carrelage à adhérence améliorée. Les propriétés supplémentaires sont la thixotropie « T », le temps ouvert prolongé « E », la prise rapide « F » et la flexibilité « S ».

*Classification selon le type de colle carrelage :

C : colles en poudre à base de ciment

D : colles en pâte à base de dispersion

R : colles à base de résine epoxy

*Classification selon les performances et les caractéristiques d'utilisation :

1 : colle avec une adhérence normale

2 : colle avec une adhérence améliorée

F : colle à prise rapide - praticable après 6 heures

T : colle avec une résistance au glissement vertical améliorée

E : colle avec un temps ouvert prolongé - 30 minutes au lieu de 20 minutes

G : colle fluide

S1 : colle déformable

S2 : colle hautement déformable

Autrement dit, C2 TE S2 pour FLEXcement® PREMIUM signifie qu'il s'agit d'une colle carrelage flexible à base de ciment avec une adhérence améliorée, une haute résistance au glissement vertical et un temps ouvert prolongé. Cette colle de haute qualité, d'une grande maniabilité est hautement déformable et donc d'une grande flexibilité. Elle est donc parfaitement adaptée à la pose de carrelages de grand format.

